Paris, le 10 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une stratégie touristique ambitieuse passe par la connectivité des territoires

La CPME alerte sur les conséquences économiques, touristiques et territoriales de la politique fiscale menée à l'encontre du transport aérien. À l'occasion d'une conférence de presse réunissant les principaux acteurs du secteur autour d'Amir Reza-Tofighi (CPME) — Thomas Juin (UAF), Bertrand Godinot (EasyJet France), Laurent Timsit (FNAM) et Nicolas Dayot (CPME Tourisme) — la CPME a dénoncé une série de décisions fiscales qui affaiblissent la connectivité de la France, compromettent son attractivité touristique et menacent l'activité économique dans les territoires.

Une France en décrochage face à ses voisins

À l'heure où des pays comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal affichent une croissance spectaculaire du trafic aérien, atteignant +13 à +17 % par rapport à 2019, la France, elle, enregistre une diminution de 4 %. Ce décrochage n'est pas conjoncturel : il résulte d'une politique assumée de décroissance du transport aérien. La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à organiser la réduction de son offre aérienne, en contradiction flagrante avec la demande réelle et les besoins de mobilité des entreprises et des citoyens.

Une fiscalité punitive aux effets systémiques

La CPME souligne que le transport aérien contribue à hauteur de 23 milliards d'euros aux recettes touristiques, représentant près de 40 % des revenus du tourisme international en France en 2023. Renforcer la pression fiscale sur ce secteur revient à fragiliser l'ensemble de l'écosystème touristique : hôtellerie, restauration, culture, artisanat et PME réparties sur tout le territoire. Cette politique prive également le secteur des ressources indispensables à sa transition écologique, qu'il s'agisse de l'investissement dans les carburants durables (SAF) ou de la modernisation des flottes aériennes.

Une stratégie touristique à reconstruire

Ce constat interpelle sur la nécessité de revoir en profondeur la stratégie touristique française. Bien que la France demeure la première destination mondiale en nombre de visiteurs, elle se trouve nettement distancée en matière de recettes : en 2024, l'Espagne a généré 126 milliards d'euros contre 71 milliards pour l'Hexagone. Ce différentiel met en lumière le manque de valorisation des séjours et l'absence d'une politique ambitieuse de montée en gamme. Il est urgent de considérer le transport aérien comme un levier essentiel pour attirer des visiteurs contributifs, allonger la durée des séjours et favoriser la découverte de l'ensemble du territoire grâce à un maillage d'aéroports performant.

L'aviation d'affaires : un outil de compétitivité territoriale

L'aviation d'affaires s'impose également comme un levier essentiel de compétitivité pour les territoires. Trop souvent réduite à des clichés, elle répond pourtant, dans 80 % des cas, à des impératifs professionnels, et 75 % de ces vols desservent des villes qui ne bénéficient d'aucune alternative ferroviaire rapide. Remettre en cause l'aviation d'affaires ou supprimer certaines lignes régulières, c'est affaiblir directement l'activité des entreprises régionales, mettre en péril la présence de sièges sociaux en région et compromettre la création de valeur sur l'ensemble du territoire.

Pour que la France retrouve une dynamique touristique forte, il est essentiel d'adopter une politique aérienne à la fois ambitieuse et cohérente. Sans une réelle volonté d'améliorer la connectivité du territoire et de soutenir l'innovation au sein du secteur aérien, il sera difficile d'accroître l'attractivité nationale, de valoriser pleinement les territoires, de stimuler le tourisme et de mener à bien la transition énergétique du transport aérien.

À l'occasion de cette conférence de presse, Amir REZA-TOFIGHI, Président de la CPME, a déclaré : *« Le véritable défi pour la France n'est plus d'attirer des visiteurs, mais de transformer cette affluence en valeur ajoutée pour nos territoires. Il est temps de sortir d'une logique de volume pour engager une stratégie de valeur : prolonger les séjours, diversifier les expériences proposées et mieux répartir les flux sur l'ensemble du pays. Mais rien de tout cela ne sera possible sans une politique du transport aérien cohérente et ambitieuse, capable d'assurer la connectivité et l'accessibilité nécessaires à la montée en gamme de notre offre touristique. Sans cette montée en gamme et sans une vision ambitieuse, la France risque de voir son potentiel touristique s'éroder, restant un géant en fréquentation mais un nain en retombées économiques. »*

Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré *: « La France ne peut pas se doter d'une stratégie touristique ambitieuse tout en rendant économiquement intenables les conditions d'accès à ses territoires. À force d'alourdir la fiscalité sur le transport aérien, elle pousse les compagnies aériennes à se détourner de notre pays, affaiblit ses aéroports et compromet l'équilibre de ses territoires. Si nous ne redéfinissons pas rapidement une politique cohérente et volontariste, les avions ne feront bientôt que survoler la France sans jamais s'y atterrir. Il est urgent de sortir de cette logique de décroissance déguisée et de bâtir une politique touristique cohérente, qui reconnaisse enfin l'aérien comme un levier de développement au service de l'attractivité nationale ».*

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

Contact Presse UAF :
Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - elemercier@angiocom.fr

A propos de la CPME : Première organisation patronale française en nombre d'adhérents, la CPME fédère 243 000 artisans, TPE, PME et ETI dans le secteur des services, du commerce et de l'industrie, employant plus de 5 millions de salariés dans tous les territoires, y compris l'outre-mer (chiffres DGT 2024).
En savoir plus : www.cpme.fr

Contact Presse CPME :
Anne-Victoire Chaumet, Sylvie Huynh et Julie Guiraud, n° 06 73 67 89 41 - presse@cpme.fr